

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHILLY

Nombre de membres

- * En exercice : 15
- * Présents : 12
- * Absent : 3
- * Pouvoir : 0
- * Abstentions : 0
- * Suffrages exprimés : 12
 - Pour 12
 - Contre 0

SÉANCE DU 05 SEPTEMBRE 2025

Le cinq septembre deux mille vingt-cinq,
le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses
séances,
sous la présidence de M. Emmanuel GEORGES, Maire.

Étaient Présents : Messieurs GEORGES Emmanuel, DEROBERT Thierry,
JOURNET Bertrand, CADDoux G rald, FERNANDEZ Bernard et FAVRE-
BONVIN Bruno.

Date de convocation :
29/08/2025

Date d'affichage :
15/09/2025

Date de transmission :
15/09/2025

et Mesdames JACQUEMOUD Th r se, COCATRIX Laetitia, DUBOIS-
BERLIOZ Pascale, BURNET B atrice, KIEFFER Clarisse et BERTHIER C line.

 taient absents et excus s : Messieurs BLAIVE Robert et SALEM
Christophe et Madame LYARD Brigitte.

Mme Laetitia COCATRIX a  t  nomm e secr taire de s ance.

D LIB RATION N  2025-050
ACHAT PARCELLE   M. JEAN-LOUIS CHAMOSSET.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la n cessit  de
r gulariser l'emprise cadastrale en bordure de la Route D partementale n 197a « Route de
Serrasson » en agglom ration du hameau de NOV RY.

Il convient de r gulariser l'emprise de la voirie en achetant la parcelle cadastr e section
YC, n 271, d'une contenance cadastrale totale de 0a26ca   M. Jean-Louis CHAMOSSET.

Apr s contact avec M. Jean-Louis CHAMOSSET, Monsieur le Maire propose aux
membres du Conseil Municipal d'acqu rir cette parcelle pour la somme de 50 /m  soit 1300  .

Apr s en avoir d lib r , Le conseil Municipal :

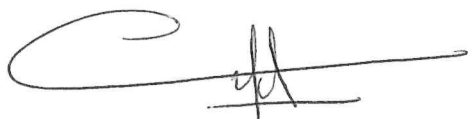
* **DONNE SON ACCORD** pour acqu rir la parcelle cadastr e section YC, n 271, d'une
contenance cadastrale totale de 0a26ca appartenant   M. Jean-Louis CHAMOSSET pour la
somme de 50 /m , soit 1300  .

* **AUTORISE** Monsieur le Maire   signer tous les documents relatifs   ce dossier.

* **D CIDE** que les frais de notaire seront pris en charge par la commune de Chilly.

Ainsi fait et d lib r    CHILLY, les jour, mois et an susdits.

Secr taire de s ance,
Laetitia COCATRIX



Pour copie conforme,
Le Maire,
E. GEORGES

